

L'UMS RIATE

Unité Mixte de Service créée en 2002 à l'initiative de la Datar, du CNRS et de l'Université Paris 7 Denis Diderot, l'UMS 2414 s'attache à remplir 2 objectifs:

- Assurer le rôle de Point focal français du programme européen Orate (voir présentation dans ce numéro),
- Mettre en réseau les chercheurs français travaillant sur l'aménagement du territoire européen et leur offrir des services communs (cartographie, bases de données, documentation).

Le RIATE remplit dans ce cadre plusieurs missions:

- Assurer un rôle d'incitateur et de coordinateur auprès des équipes françaises pour la réponse aux projets de recherche dans l'Orate,
- Développer une expertise des travaux du programme Orate pour la Datar et l'Unité de coordination européenne,

- Assurer le rôle d'interface entre les équipes françaises et les équipes européennes spécialisées dans le domaine de l'aménagement du territoire,



- Recenser et collecter les bases de données statistiques et cartographiques existantes pour les analyses sur l'aménagement du territoire européen,
- Diffuser les travaux effectués en matière d'aménagement du territoire européen.

Pour atteindre ces objectifs, l'UMS développe des sites Internet et Extranet, élabore une lettre d'information, met en place un fonds documentaire, et prépare un lexique bilingue (français-anglais) des notions de l'aménagement européen destiné à la communauté scientifique et aux instituts d'aménagement et de planification.

A la une

- Présentation de l'UMS Riате
- Rappel des objectifs du programme ORATE
- L'état d'avancement du programme
- Les équipes françaises engagées
- Prochains lots au concours
- A lire, à voir...

L'ORATE : un observatoire en réseau du territoire européen

Dès le milieu des années 90, l'amélioration de la cohésion territoriale en Europe apparaît comme un objectif primordial pour les Etats membres et la Commission Européenne. Ils adoptent le Schéma de Développement de l'Espace Communautaire (SDEC) en 1999 qui définit les lignes directrices d'une politique d'aménagement à l'échelle européenne. Dans le respect du principe de subsidiarité, le SDEC devient le cadre d'orientation politique des Etats membres et de la Commission.

L'ORATE, ou ESPON en anglais (European Spatial Planning Observation Network) a été initiée en 2002 pour une durée de 5 ans. C'est un programme INTERREG III financé à 50% par les Etats de l'Union et à 50% par la Commission Européenne.

Cet observatoire a pour mission de mobiliser un réseau européen de chercheurs afin d'élaborer une culture scientifique commune dans le domaine du développement territorial et de fournir des réponses opérationnelles aux attentes des décideurs politiques et des acteurs de l'aménagement du territoire.

Les missions générales du programme ORATE se structurent autour des objectifs suivants :

- Donner une dimension européenne aux recherches sur l'aménagement du territoire menées dans le cadre de chaque pays.
- Examiner les implications du Schéma de Développement de l'Espace Communautaire en termes d'orientations politiques existantes ou futures.
- Intégrer pleinement la dimension territoriale dans les politiques de cohésion, des fonds structurels et dans les politiques sectorielles, au niveau européen comme au niveau national.
- Proposer une meilleure coordination des décisions territoriales prises à différents niveaux (UE, Etats, Régions, ...) et dans différents secteurs (transport, R&D, ...).
- Comblent le fossé entre les politiques, les scientifiques et les agents administratifs dans le domaine de l'aménagement du territoire.

Comité de rédaction :

- Nadine Cattan
- Bernard Comminboeuf
- Claude Grasland



Créer une communauté scientifique européenne structurée, fonctionnant en réseau, dans le domaine particulièrement hétérogène des recherches sur le développement territorial.

Il faut rappeler ici que l'ORATE s'appuie sur les approches élaborées dans le cadre du SDEC et sur les réflexions ébauchées dans le 2e Rapport sur la Cohésion. L'ORATE se place ainsi d'emblée dans un contexte où le développement territorial est un enjeu incontournable des politiques communautaires. Dans cette perspective, la cohésion territoriale a acquis ses «lettres de noblesse» au même titre que la cohésion économique et sociale. Cela signifie que les territoires ne sont plus considérés comme de simples supports des stratégies de développement et de redistribution mais qu'ils deviennent des acteurs de ces politiques avec toutes les difficultés que cela induit, tant en termes théoriques que pratiques.

L'ORATE est un terrain de rencontre privilégiée entre l'action et la recherche. Ce programme constitue un défi motivant autant pour le corpus scientifique que pour le milieu de l'action.

S'appuyant sur le double réseau des décideurs politiques et des équipes de recherche ou instituts de planification territoriale, l'ORATE constitue sans nul doute une occasion exceptionnelle d'enraciner la politique d'aménagement du territoire au cœur du projet européen et de la doter des moyens à la fois politique et intellectuels, de dépasser les clivages sectoriels et internationaux. Mais, justement, parce que l'ORATE est le programme par excellence pour mener une investigation critique sur les liens qui existent et qui se développent entre «le savant et le politique» il est un lieu de questionnements et de débats inachevés! L'ORATE est une scène où peuvent se cristalliser toutes les frustrations ou au contraire où peuvent éclore tous les espoirs.



Le fonctionnement de l'Observatoire en réseau

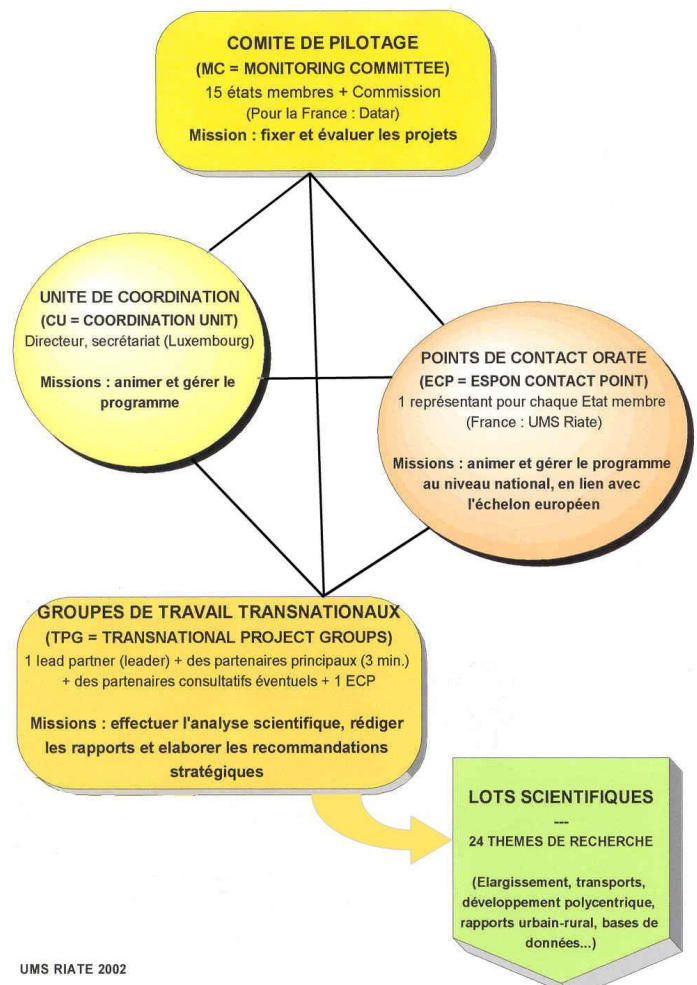
L'organisation de l'ORATE est une structure complexe.

Tout d'abord, le **comité de pilotage** politique. Il est constitué des représentants des 15 Etats membres (pour la France : la DATAR), des pays candidats qui souhaitent se joindre au programme, de la Norvège, de la Suisse et de la Commission Européenne. La Mission de ce comité est de proposer, de fixer et d'évaluer les projets ainsi que de définir les grandes orientations générale du programme.

Viennent ensuite les **points de contacts (ECP)** qui sont des instituts de recherche ou d'aménagement. Ce sont les correspondants scientifiques du programme. Leur rôle est d'être les interfaces du programme ORATE, d'assurer les liens et la diffusion de l'info entre le niveau national et l'échelon européen. En France, le point de contact est le RIATE.

Le « siège » de ce programme est l'**unité de coordination**. Elle est basée au Luxembourg. S'appuyant sur le réseau de point de contact, cette unité gère et anime le programme. Pour l'instant c'est une équipe réduite composée d'un directeur, d'un assistant coordination, et de quelques personnes responsables de la gestion et du secrétariat.

Enfin les **groupes de travail transnationaux (TPG)** qui sont des consortiums d'instituts de recherche et d'aménagement (qui ont répondu aux appels d'offres lancés par ORATE) et dont l'objectif est d'effectuer l'analyse scientifique, rédiger les rapports et élaborer les recommandations stratégiques



Les projets scientifiques du programme

Les projets d'ORATE sont de 3 types complémentaires

• **Le premier type concerne les analyses thématiques.** Ces projets sont des études sur les situations et les tendances spatiales du territoire communautaire. Ils sont distingués en trois mesures. La première est relative aux villes, au développement polycentrique et aux relations urbain-rural. La seconde concerne l'accès aux infrastructures et au savoir. La troisième a trait au patrimoine naturel et culturel.

• **Le second type aborde les questions de l'impact territorial des politiques.** L'évaluation de l'effet territorial des politiques sectorielles et d'aménagement spatial, européennes ou nationales sont au centre de l'analyse. L'objectif étant notamment de dégager les interactions et les contradictions qui peuvent exister entre les différents niveaux institutionnels et territoriaux d'interventions. Trois mesures organisent ce champ d'action. La première est une évaluation des effets territoriaux des politiques sectorielles. La seconde soulève la question des nouveaux aspects territoriaux des fonds structurels et des fonds qui en sont dépendants. La troisième concerne les institutions et les instruments des politiques spatiales.

• **Les projets transversaux** sont le 3e type de projet élaborés dans ORATE. Ils ont pour fonction de synthétiser et d'intégrer les résultats de l'ensemble des projets d'ORATE. Ils doivent plus précisément mettre au point des bases de données et des outils intégrés pour l'Aménagement du territoire européen, proposer des définitions conceptuelles cohérentes pour l'ensemble des pays, élaborer des typologies territoriales, développer des analyses prospectives afin de proposer des scénarii d'évolution.

ORATE : 3 types de projets scientifiques déclinés en une série de lots

- Analyses thématiques

I.1 Cities, polycentric development and urban-rural relations (4 priorités)

I.2 Parity access to infrastructure and knowledge (3 priorités)

I.3 Natural and cultural heritage (3 priorités)

- Impacts des politiques européennes

II.1 The territorial effects of sector policies (4 priorités)

II.2 New territorial aspects of the Structural Funds and related Funds (3 priorités)

II.3 Institution and instruments of spatial policies (2 priorités)

- Analyses transversales

III.1 Integrated tools (1 priorité)

III.2 Spatial scenarios and orientation towards the ESDP and the Cohesion policy (1 priorité)

Il faut ici souligner que les montants mis à disposition des Groupes de travail de l'ORATE par les Etats membres et par l'Union Européenne demeurent relativement faibles, eu égard aux ambitions du projet et au nombre d'instituts et de chercheurs mobilisés.

- INFOS + -

Toutes les informations officielles sur l'Orate sont disponibles sur le site officiel : <http://www.espon.lu>

Vous y trouverez les termes de référence des appels d'offres, les rapports intermédiaires et finaux, la liste des équipes participantes...

La participation française

Sur les 16 priorités déjà attribuées, on note la présence d'équipes françaises dans:

La priorité I.1.1 sur le polycentrisme
avec l'UMR8504 Géographie-cités (Paris)

La priorité I.1.2 urbain-rural
avec l'Agence européenne Territoires et Synergies (EATS Strasbourg)

La priorité I.2.1 réseaux et services de transports pour la cohésion
avec le CESA (Tours) et l'INRETS; il faut noter que ces 2 équipes françaises sont les leaders du TPG

La priorité 1.3.2 gestion de l'héritage naturel
avec l'agence Territoires Sites et Cités (62—Lumbres)

La priorité 3.1 outils intégrés pour le développement spatial
avec l'UMS 2414 Riate.

- RETOURS -

Nous vous invitons à consulter les rapports intermédiaires produits par les différents consortiums de recherche, sur le site officiel ESPON et à nous envoyer vos remarques et commentaires critiques. Un forum de discussion est à l'étude. Les coordonnées de l'UMS RIATE sont mentionnées ci-dessous.

- STAGIAIRES -

L'Unité de coordination du programme, basée au Luxembourg, recrute chaque année des stagiaires, en 2 vagues, pour une période de 5 mois environ. Il s'agit d'une opportunité pour les étudiants en fin de cycle de se confronter aux réalités politiques et socio-économiques européennes et de s'intégrer dans les réseaux de recherche. De plus amples renseignements sont disponibles à l'UMS (coordonnées page suivante).

Appels d'offres 2003-2004

Priorités proposées en 2003 et 2004 (prochains appels d'offres) :

- I.2.3 Identification of spatially relevant aspects of the information society (début 2004)
- I.3.3 The role and spatial effects of cultural heritage and identity
- II.3.1 The application and effects of the ESDP in Member states
- II.3.2 The governance of territorial and urban oriented policy from the EU to local level (début 2004)
- III.2 Spatial scenarios and orientations (sept.2003)

L'UMS Riate informera par mèl les chercheurs inscrits sur sa liste de diffusion de la publication officielle des nouveaux appels d'offres (voir en rubrique « Carnet d'adresses » les modalités d'inscription sur cette liste).

Si vous êtes intéressés par l'une de ces thématiques, mobilisez dès à présent vos contacts et réseaux européens.

Les délais de réponse sont général assez courts. Tenez le RIATE informé !

Merci.

Carnet d'adresses français

Afin de mettre en réseau et de faire connaître les compétences françaises dans le domaine de l'aménagement du territoire, le RIATE constitue le carnet d'adresses des chercheurs et des acteurs travaillant sur une thématique d'Aménagement. Il est en construction permanente.

Si vous n'êtes pas encore inscrits, n'hésitez pas à vous faire

connaître sur notre site ou par courrier. Vous serez régulièrement informés du déroulement du programme, de la publication des rapports, des prochains appels d'offres, des opportunités de stages et d'emplois.

<http://www.orate.prd.fr/inscription>

Colloque sur l'élargissement de l'Union européenne : enjeux et implications socio-démographiques organisé par l'Institut de démographie—UCL de Louvain-la-Neuve les 21-24 octobre 2003 dans le cadre de la Chaire Quetelet 2003. Appel à communications en cours. Informations sur <http://www.demo.ucl.ac.be>.



Réseau Interdisciplinaire pour
l'Aménagement du Territoire Européen



DATAR



Adresse postale
Université Paris 7 - UFR GHSS Case 7001
75251 Paris Cedex 05
Adresse physique
105 rue de Tolbiac - Tour Montréal salle 43
Téléphone : 01.44.27.99.83
Télécopie : 01.44.27.99.83
Messagerie : infos@orate.prd.fr

A lire...

Le dernier numéro de la revue d'études et de prospective de la Datar ouvre ses colonnes à l'Orate. Nadine Cattan et Claude Grasland y présentent le programme (pages 141-156).



Un ouvrage clair rédigé par Jean Peyrony pour comprendre ce qu'est le SDEC, le document de référence pour l'aménagement du territoire européen.



Diffusion : La Documentation Française.

Sur le web : <http://www.orate.prd.fr>

La Lettre du Riate n°2 vous donne rendez-vous à l'automne.